

Impulsion

Prêt d'honneur de la
Fondation Université Paris-Saclay

Pourquoi un prêt d'honneur ?

- Aider les hommes et les femmes qui se lancent dans l'entrepreneuriat.
- Financer et accélérer la réalisation d'une preuve de concept.
- Participer au développement du territoire.

Pour quels impacts ?

- L'éducation inclusive et l'émergence des talents.
- Les sciences pour un monde soutenable.
- La santé augmentée et la médecine personnalisée.
- Les enjeux climatiques.

Quelles sont les caractéristiques du prêt d'honneur ?

- Prêt octroyé à une personne physique.
- Montant de 10 000€ à 60 000€ - Montant moyen 20 000€.
- Cumulable avec un autre prêt à taux zéro (*accordé par les réseaux Initiative France ou Réseau Entreprendre*).
- Durée de remboursement : de 2 à 5 ans avec un différé de 12 mois maximum.
- Entreprise créée depuis moins de 3 ans (préciser la date d'immatriculation).
- Prêt d'Honneur non conditionné à l'octroi d'un emprunt bancaire.
- Complément de la BPI à hauteur de 33% du montant du prêt.

Qui peut en bénéficier ?

- Les étudiants, les doctorants, les alumni et les collaborateurs de l'Université Paris-Saclay.
- Toute personne bénéficiant d'un accompagnement par un des programmes d'incubation ou d'accélération de l'Université Paris-Saclay.
- Les startupers soutenus par IncubAlliance Paris-Saclay.

Donateur : qui êtes vous et quels sont vos engagements ?

- Donateur individuel ou mécène (*entreprise ou institution*).
- Engagement financier annuel reconductible de 3 à 5 ans (*similaires aux porteurs de projets*).
- Soutien à l'entrepreneuriat.
- Participation possible aux comités d'agrément (*deux par an*).

Pourquoi devenir donateur ?

- Contribuer à l'écosystème entrepreneurial de l'Université Paris-Saclay :
- Implication dans les temps forts de la vie de la Fondation et ceux de l'incubateur de l'université.
 - Participation aux comités d'agrément qui décernent ces prêts.
 - Bénéficier d'une visibilité sur nos supports d'information papiers et numériques.
 - Bénéficier des avantages fiscaux.

Un effet de levier important sur d'autres financements :
banques, Bpifrance, fonds d'amorçage, capital risque, business angels...

Pour 1 euro de prêt d'honneur accordé, les banques accordent en moyenne entre 9,5 euros et 13 euros de financement complémentaire.



« La preuve de concept d'une start-up est une étape critique de son lancement. Elle conditionne toutes les opérations nécessaires au succès de son envol, notamment son accès au marché et sa première levée de Fonds. »

La Fondation de l'Université Paris-Saclay se réjouit d'annoncer la création et de porter le Fonds IMPULSION. C'est un réel effet de levier pour toutes les entrepreneures et tous les entrepreneurs de l'Université Paris-Saclay. »

Patrick DUVAUT
Président de la Fondation Université Paris-Saclay

« IncubAlliance Paris-Saclay, incubateur multi thématiques de la recherche publique et expert de l'entrepreneuriat deeptech depuis 25 ans, est très fier de s'associer à la Fondation Université Paris-Saclay pour promouvoir ce financement indispensable aux entreprises early stage. »

Ce sont 40 à 50 projets/an qui pourront être présentés à ce dispositif et prétendre à ce formidable coup de pouce financier : le réseau des entrepreneurs du territoire de Paris-Saclay se consolide toujours plus ! »

Arielle SANTÉ
Directrice Générale d'IncubAlliance Paris-Saclay



POUR UNE ENTREPRISE

Au titre de l'impôt sur les sociétés, le don est déductible à hauteur de 60 %, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires et plafonné à 2 000 000 €. Si la somme défiscalisée dépasse les 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise, l'excédent peut être reporté sur les cinq exercices suivants.

**Don de
100 000 €**



Déduction fiscale
60 000 €

Coût net du don
40 000 €

POUR UN PARTICULIER

Au titre de l'impôt sur le revenu, le don est déductible à hauteur de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Au titre de l'IFI, 75 % du don versé peut être déduit de l'impôt, dans la limite de 50 000 €.

**Don de
300 €**



Déduction fiscale
198 €

Coût net du don
102 €

L'excédent peut être reporté sur les
5 exercices suivants

Processus de sélection des dossiers rigoureux

Start-up

Constitution d'un dossier de candidature à **télécharger** sur le site de la Fondation Université Paris-Saclay <https://www.fondation.universite-paris-saclay.fr>
Remplir et envoyer à pretdhonneur.implusion@universite-paris-saclay.fr

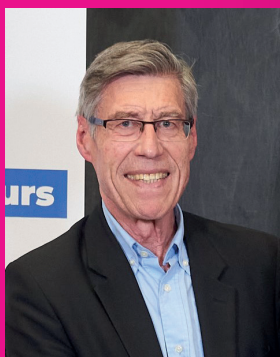
Fondation

Étude des dossiers reçus.
Avis d'éligibilité du dossier sous **2 mois maximum**.

Comité d'agrément

Après présentation et discussions avec les porteurs de projet,
le comité rend sa décision.

Lorsque le Prêt est **accordé**,
le **déblocage des fonds** se fait rapidement.



« Je suis très heureux que la Fondation de l'Université Paris-Saclay m'ait contacté pour co-construire ce fonds IMPULSION.

En tant qu'investisseur, je réalise l'importance de ce fonds dans le démarrage des entreprises. C'est un soutien fort à un entrepreneuriat encore plus responsable. »

Jean-Louis FLAMAND
PSBA

Fondation de l'Université Paris-Saclay

pretdhonneur.implusion@universite-paris-saclay.fr

www.fondation.universite-paris-saclay.fr

